

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Heerema Marine Contractors S.A. en liquidation, Grolley**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 26.07.2004
4.

Echéance de préavis des créances: **31.10.2004**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Heerema Marine Contractors S.A. en liquidation, c/o Progressia, Société Fiduciaire et de Gestion SA, rue de St-Pierre 18, case postale 1216, 1701 Fribourg
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'article 745 al. 3 CO.

Hartmann & Dreyer, Avocats et Notaires
1701 Fribourg

(02432912)